

**DEPARTEMENT**  
**Alpes-de-Haute-Provence**

**Communauté d'Agglomération  
PROVENCE ALPES  
AGGLOMERATION**

**Année 2020  
Séance du 29 juillet 2020**

**N° 27**

**Objet : Compétences eau et  
assainissement : désignation des  
délégués à l'agence  
départementale Ingénierie et  
Territoires – IT 04**

**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'AGGLOMERATION**

L'an deux mille vingt et le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomeration, régulièrement convoqué le vingt-quatre du mois de juillet 2020, s'est réuni dans la salle du Palais des Congrès à DIGNE LES BAINS, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO

**Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel**

**Etaient présents :**

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Éric, AUZET Guy, BAILLE Denis, BARDIN Chantal, BASSET Françoise, BAUDOUX Marie Anne, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOYER Christian, CATILLON Pierre, CAZERES Benoit, CHABAL CALVI Nadia, COCHET Brigitte, COMTE Jean Paul, COSSERAT Sandrine, CROZALS Florent, DEORSOLA Jean Paul, ESCLAPEZ Nathalie, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FIGUIERE Marie José, FLORES Sylvain, FONTAINE Sonia, GALLY France, GONCALVES Gilles, GRANET BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy ISNARD AUBERT Laurence, ISNARD Mireille, ISOARD Christian, ISOARDI Delphine, JOUVES Marc, KUHN Francis, LAQUET Laura, MAGAUD Marie José , MOULARD Damien, OBELISCO Francine, OGGERO BAKRI Céline, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PEREIRA Georges, PIERI Bernard, POURCEL Simone, PROUST Brigitte, REBOUL Chidéric, REINAUDO Gilbert, RISSO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SAVORNIN Béatrice, SEGOND Claude, SEVENIER Jean, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, UGHETTO Wendy, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU HAYER Italo

**Etaient suppléés :**

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland  
DECROIX Hugo a donné pouvoir à CAMACHO Irène  
PIERRISNARD Jacqueline a donné pouvoir à CORTES Guy  
POSTEL Chrystelle a donné pouvoir à BOITEUX Yoann  
URQUIZAR Danièle a donné pouvoir à DONNIER Luc

**Etaient représentés :**

AILLAUD Jean Pierre a donné pouvoir à PAUL Gilles  
BOURJAC Jean Marie a donné pouvoir à BONDIL Marc  
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine  
PARIS Mireille, a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

**Etaient excusés :**

BERTRAND Philippe  
CHALVET Gilles  
EYMARD Max  
MAGAUD Nathalie  
REYNAUD Patrice

**REÇU EN PREFECTURE**

le 31/07/2020

[Applicationsgouv.fr/paq](http://applicationsgouv.fr/paq)  
99\_SE-004-280067437-20200729-27\_29072020

**Monsieur Denis BAILLE, rapporteur, expose ce qui suit :**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-33 et L. 5211-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-294-002 en date du 21 octobre 2016 portant création et statuts de la communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération,

Vu la Loi Notre,

La communauté d'agglomération exerce la compétence eau et assainissement, au titre des compétences obligatoires, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Provence Alpes Agglomération gère depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 un ensemble d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement. Jusqu'en 2019, la majorité des communes de l'Agglomération avait adhéré à IT 04, et avait engagé des actions qu'il convient de poursuivre : appui à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux, et réalisation de bilans sur 24 heures des stations d'épuration (contrôle réglementaire obligatoire).

Dans le cadre de la mise en place du service, et dans un souci de continuité de ces actions (ainsi que pour l'appropriation de ces ouvrages et une montée en compétence technique du service, notamment compréhension ou des pistes d'amélioration d'exploitation), le conseil communautaire a décidé d'adhérer à IT 04 pour l'année 2020, par délibération n°19 du 28 février 2020.

Les statuts de l'Agence départementale ingénierie et territoires (IT 04), prévoit, en l'article 10, que les structures de plus de 30 000 habitants disposent de deux représentants titulaires à l'assemblée générale. En outre, l'agence départementale demande la désignation de deux suppléants, amenés à siéger en cas d'empêchement des titulaires.

Il convient de procéder à la désignation des deux délégués titulaires et deux délégués suppléants qui seront appelés à représenter Provence Alpes Agglomération au sein de l'assemblée générale de l'Agence départementale ingénierie et territoires (IT 04).

Il est proposé de procéder à ces désignations.

Les candidatures proposées sont :

**Titulaires :**

VIVOS Patrick

ARENA Antoine

**Suppléants :**

BAILLE Denis

SAVORNIN Béatrice

En application de l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, une seule liste ayant été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par la Présidente.

Sont désignés VIVOS Patrick et ARENA Antoine titulaires, et BAILLE Denis et SAVORNIN Béatrice suppléants, pour représenter Provence Alpes Agglomération au sein de l'assemblée générale de l'Agence départementale ingénierie et territoires (IT 04 ).

**LE CONSEIL D'AGGLOMERATION**

Après délibération

A l'unanimité

Approuve les propositions présentées

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente Patricia GRANET-BRUNELLO



REÇU EN PREFECTURE

le 31/07/2020

Application agréée à jCourtois.com

99\_SE-004-200067437-20200729-27\_29072020

